

Séance plénière (II) de la Conférence internationale sur la question de Jérusalem - "Préservation du caractère culturel et religieux de Jérusalem"

Organisée par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (CEIRPP) en collaboration avec l'Organisation pour la coopération islamique

27 juin 2019

DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE : DÉFIS POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL DE JÉRUSALEM

M. NAZMI AL JUBEH, Professeur en histoire et archéologie à l'Université de Birzeit, s'exprimant sur le thème de la protection des sites culturels sous occupation, a remercié les orateurs Israéliens présents à cette conférence, pour leur efforts et soutien malgré la pression qu'ils subissent de la part des autorités Israéliennes. Il a déclaré que les atteintes au patrimoine culturel de Jérusalem ne se sont jamais arrêtées depuis les débuts de l'occupation israélienne. Il y a un nombre important d'excavations et de fouilles en dessous de la vieille ville, dont personne ne sait rien et pour lesquelles aucune étude n'est produite, ni présentée par les archéologues qui les mènent. Des sites entiers sont détruits, et personne ne sait ce que Israël fait des objets trouvés durant ces fouilles. Les organisations qui ont dénoncé des destructions du patrimoine culturel ont par la suite été interdites d'entrer dans la vieille ville pour mener des enquêtes. Un comité international a été mis en place pour contrôler les fouilles et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a établi des règles et règlements, mais l'UNESCO n'est pas autorisée à travailler à Jérusalem, ville pourtant inscrite au patrimoine mondial de l'humanité, a-t-il affirmé.

Le panéliste a ensuite déclaré que lorsque l'on rentre dans la vieille ville de Jérusalem, on avait l'impression d'entrer dans une ville arabe classique. Or aujourd'hui, cette ville perd son âme, avec des caméras de surveillance, des soldats dans toutes les rues, en plus des drapeaux israéliens flottant sur les pavillons des colonies de peuplement.

Par ailleurs, la vieille ville connaît une forte pression démographique, notamment à cause de l'interdiction faite aux Palestiniens de s'installer hors des murs. Aujourd'hui, ce sont 40 000 personnes, (37 000 Palestiniens et 3 000 Israéliens) qui vivent entre les murs, alors que la vieille ville ne peut absorber que la moitié de ce nombre. La conséquence est qu'à cause de cette pression démographique, des bâtiments historiques sont transformés en logements, afin de pouvoir absorber cette population.

Mais en dépit de cette situation, les Palestiniens, dont 80% vit sous le seuil de pauvreté ne restent pas témoins de cette destruction. Ils sont actifs dans la préservation et restauration du patrimoine culturel (environ 4 000 différents monuments architecturaux). Ainsi le dôme du Rocher de la Mosquée Al-Aqsa est en parfait état, s'est-il réjoui en exemple.

MME. YUDITH OPPENHEIMER, Directrice exécutive d'Ir Amin, intervenant sur le thème de la politique d'implantation israélienne dans la vieille ville et ses environs, a déclaré que tout le monde devait reconnaître le statut de ville sainte et berceau des trois religions monothéistes.

Le statut politique permanent de la vieille ville devrait faire partie d'un accord entre deux parties, Israël et Palestine. Actuellement, un tiers des résidents palestiniens de la juridiction de la ville ont été officiellement expulsés. Après 50 ans de contrôle par Israël, il y a 340 000 Palestiniens, dont 100 000 vivent dans la vieille ville et ses environs, représentant 40% de la population de la vieille ville. Or la proposition étatsunienne va conduire à la reconnaissance de la souveraineté d'Israël sur la vieille ville, dans le même temps que la politique israélienne vise à changer son caractère démographique, notamment en implantant de nouvelles colonies juives dans la ville, prises aux zones où vivent des familles palestiniennes dans l'ancienne ville, a-t-elle expliqué, une carte à l'appui. Cependant, la densité de population a limité le succès d'Israël aux zones résidentielles majeures comme moyen de modifier le caractère démographique. Les quartiers palestiniens ont été empiétés et divisés en parties, ce qui a facilité la tâche des enclaves policières. Au lieu de préserver l'importance historique, le projet de colonisation a érodé la présence palestinienne.

Mme Oppenheimer a présenté les cas de communautés palestiniennes qui font actuellement l'objet

d'initiatives de colonies, ce qui a entraîné des déplacements à grande échelle. Elle a mentionné les scénarios de Sheikh Jerrah et Khan al Ahmar, le premier étant un cas plus critique en raison de la pression et du financement de la part des colons.

Les initiatives de colonies n'étaient pas des tentatives individuelles, mais plutôt le résultat d'une stratégie unifiée visant à affaiblir la présence palestinienne et leurs droits. Il est du devoir de la communauté internationale de sauvegarder le caractère multiculturel de Jérusalem, qui abrite actuellement deux personnes et le centre de trois religions mondiales.

M. WASFI KAILANI, Directeur du Fonds royal hachémite pour la restauration d'Al-Aqsa, s'exprimant sur la question de la restauration des sites culturels islamiques et la fonction de gardien des lieux saints de Jérusalem qu'exerce le Royaume hachémite de Jordanie, a présenté tous les engagements pris par la Jordanie dans le cadre de ses responsabilités de 1917 à nos jours. Il a détaillé les engagements et les efforts majeurs, en se concentrant sur cinq restaurations de la mosquée Al-Aqsa et la dorure du Dôme du Rocher. Des cadres modernes ont été définis pour le rôle de la Jordanie, notamment la Déclaration de Washington de 1993, le Traité de paix Jordanie-Israël de 1994 et l'Accord sur les lieux saints. Il a également déclaré que puisque l'ONU ne parvient pas à faire en sorte qu'Israël rende compte et soit tenu responsable de ses actes, un mécanisme de reddition de compte créatif devrait être créé pour mettre en œuvre les résolutions des Nations Unies et de l'UNESCO sur le patrimoine.

MME SHADIA TOUQAN, Directrice du centre régional arabe pour le patrimoine mondial, intervenant sur les thèmes de l'évaluation des besoins pour la conservation et protection de l'héritage architectural et le plan d'action de l'UNESCO, a déclaré que concernant la question de la destruction des biens culturels ou de la légalité des fouilles et excavations sous Jérusalem, le document pertinent est la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé que la convention de 1954, également appelée convention de la Haye. Cette convention, qui est le document le plus complet continue pourtant d'être ignorée par Israël, a déploré la panéliste. Depuis 1972, il y avait un Représentant spécial du Directeur général des Nations Unies et de l'UNESCO à Jérusalem pour inspecter et examiner la conservation de Jérusalem. La norme était qu'une fois un site a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, il appartenait à l'humanité. En raison de l'occupation et du manque d'accès à Jérusalem, l'UNESCO a obtenu initialement un permis spécial des autorités israéliennes, et elle a toujours exhorté les autorités à cesser leurs fouilles. Cependant, depuis 1997, Israël n'a autorisé aucun représentant des Nations Unies et de l'UNESCO à entrer et à examiner la situation.

Elle a aussi déploré qu'alors que l'on évoque des crimes contre l'humanité commis par Israël, y compris contre des biens culturels. Elle a déclaré que l'on assistait à une mort lente de la vieille ville, y compris à cause de la pression démographique importante dans la vieille ville. Les parents palestiniens ne savent pas si leurs enfants seraient autorisés à aller à l'école le lendemain. Les gens ne sont pas autorisés à aller aux musées. Des tentatives héroïques ont été faites pour maintenir la vie de la ville et pour continuer à préserver son patrimoine. Avant 2000, il y avait des entrepreneurs venant d'Hébron et des zones rurales près de Jérusalem, pour mettre en œuvre des projets, mais cela n'est plus possible. À l'heure actuelle, un certain nombre d'organisations non gouvernementales travaillent, malgré toutes les difficultés. Dans ce contexte, la question est la suivante : Où est le droit international dans cette situation ? Qui peut décider de ce que l'on jette après des fouilles ? Partout ailleurs, les changements imposés - des fouilles unilatérales aux téléphériques - auraient été condamnés, pourquoi pas à Jérusalem ? Qui possède le patrimoine culturel ?

M. OMAR ZNIBER, Représentant permanent du Maroc aux Nations Unies à Genève, a déclaré que la cause palestinienne avait toujours intéressé son pays, tant elle est légitime. La cause de Jérusalem est également primordiale, non seulement pour son royaume, pour le monde arabe, mais aussi pour tous. Il est alors important de préserver le caractère international de Jérusalem et rejeter toute mesure unilatérale visant à en modifier les caractéristiques démographiques et culturels, a-t-il dit.

Le représentant a ensuite rappelé que le Roi du Maroc, avait avec le Pape François lancé l'Appel de Jérusalem, qui souligne l'importance de cette ville pour tous et demande un accès libre pour tous les croyants de toute religion à cette ville trois fois sainte. En guise de son soutien à cette cause, le Maroc finance des activités de réhabilitation de certaines parties de la mosquée Al-Aqsa, a affirmé le représentant, ce qui contribue aux efforts du peuple palestinien à préserver leur héritage culturel et religieux dans la Ville. En 2018, le Fonds de Jérusalem a préparé plus de 80 projets pour soutenir et préserver le patrimoine palestinien

DISCUSSION

Dans les questions posées lors de la discussion interactive qui a suivi cette présentation, un intervenant a voulu avoir des précisions sur le statut quo et la place des trois religions monothéistes à Jérusalem et autour des lieux saints.

Un autre intervenant a voulu avoir des informations sur l'interdiction faite aux organisations palestiniennes de travailler dans la vieille ville.

Un autre intervenant a voulu savoir s'il y avait des justifications aux fouilles et excavations menées ans la vieille ville, dans le contexte où il ne ressort jamais rien de significatif. Peut-on dire que ces fouilles sont davantage politiques que scientifiques, a demandé l'orateur. Dans ce contexte, comment faire en sorte qu'un contrôle soit exercé sur les activités archéologiques, a questionné un intervenant. Une autre intervenante a observé qu'Israël, étant le seul État à commettre autant de crimes sans que rien en soit fait. Aussi, quelles seraient les mesures à prendre et quelles seraient les institutions responsables pour faire le suivi à Jérusalem, sachant que l'UNESCO n'a pas accès aux sites ?

Concernant les fouilles archéologiques, Mme Tougan a dit qu'il y avait actuellement des organisations israéliennes extrêmement courageuses qui surveillent et documentent ce qu'il se passe sur le terrain, y compris les activités archéologiques. Compte tenu que cette surveillance est très difficile, à tel point que même l'Unesco n'a pu se rendre sur place depuis trois décennies, la panéliste a proposé la création d'un mécanisme international, crédible, composé d'experts internationaux, qui pourrait surveiller de loin par une collecte de données les activités archéologiques israéliennes.

M. Jubeh a de son côté affirmé que des informations sur ce qu'il se passe à Jérusalem existent, avec ou sans l'Unesco. La question est de savoir que faire de ces informations, a-t-il dit.

Il a également observé que le patrimoine historique ou culturel et politique sont liés. Israël tente de justifier sa position sur la base d'un héritage historique datant de plus de deux mille ans. Que cela soit vrai ou non, on voit bien que le patrimoine est utilisé à des fins politiques. Mais aujourd'hui, les Palestiniens veulent faire de même, c'est-à-dire politiser le patrimoine pour justifier leurs revendications politiques. Ils ont été contraints de le faire, a-t-il cependant insisté.

Concernant la question du statut quo et de la place des trois religions, Mme Oppenheimer a dit partager la définition proposée par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahou, qui revenant de Jordanie, avait déclaré que le statut quo veut dire que les musulmans ont le droit de prier sur leurs lieux saints et que les autres peuvent juste les visiter.

M. Kailani a déclaré que de nombreuses informations collectées par des organisations palestiniennes et israéliennes sont disponibles, notamment sur le site de l'Unesco. Il y a environ 250 rapports publiés et d'autres rapports sont en cours de préparation, a-t-il dit. Concernant les liens entre patrimoine et politique, le panéliste a dit que ce lien existe mais pas dans le contexte de l'intervention de l'Unesco ou du Fonds royal hachémite. Il s'est lui aussi réjoui de la définition du statut quo par M. Netanyahou. Cependant a-t-il ajouté les lieux saints musulmans vont au-delà du dôme du Rocher et de la Mosquée Al-Aqsa.